



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Chambéry, le 12 avril 2023

**JOURNÉE NATIONALE DE MOBILISATION LE JEUDI 13 AVRIL**

**Interdiction de port et de transport de fumigènes, pétards, feux d'artifice sur la voie publique ou de substances dangereuses par les particuliers à Albertville, Chambéry et Bassens**

A la suite des violences et des dégradations importantes commises par une partie des personnes en marge des cortèges à l'itinéraire déclaré les 23, 28 mars et le 6 avril 2023, le préfet de la Savoie a pris des mesures ce jour interdisant le port et le transport de fumigènes, pétards, feux d'artifice sur la voie publique ou de substances dangereuses par les particuliers.

Ces mesures s'appliquent aux abords et au sein des cortèges, défilés et rassemblements, le jeudi 13 avril 2023 de 9h à 14h à Albertville et de 13h à 20h à Chambéry et Bassens.

Le préfet de la Savoie rappelle également qu'il est interdit de dissimuler tout ou partie de son visage sans motif légitime au sein d'une manifestation ou aux abords d'une manifestation sur la voie publique sous peine d'une sanction d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

Ces mesures ont pour objectif d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre et ainsi permettre l'exercice de droit de manifester.